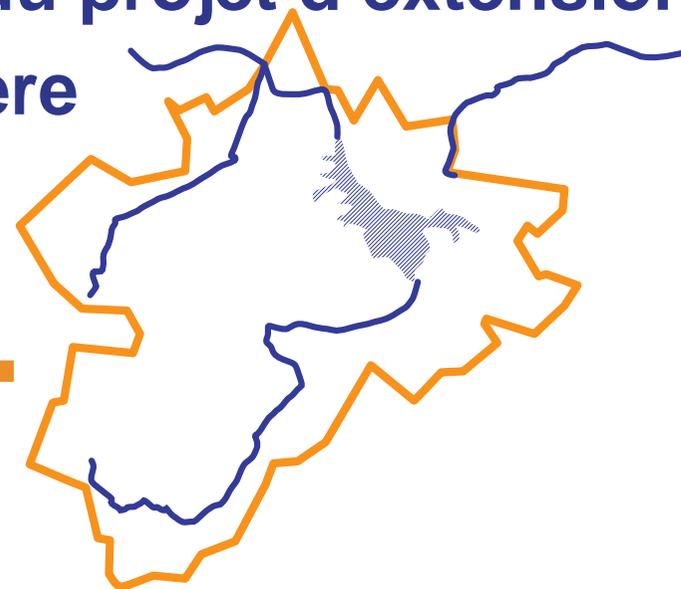




Synthèse des contributions des habitants aux enjeux et périmètre du projet d'extension de la Réserve de biosphère



An aerial photograph showing a river meandering through a lush green valley. The river is dark and contrasts with the vibrant green grass and scattered trees. The valley appears to be a natural, undisturbed landscape.

INTRO

En 2022, nous nous sommes rencontrés. Nous avons échangé et ensemble nous avons dessiné le périmètre d'une nouvelle Réserve de biosphère.

Nous tenons ici à vous remercier une nouvelle fois d'avoir pris le temps de participer à notre animation dans le cadre de ce projet d'extension de la Réserve de biosphère du marais Audomarois*, de 22 aujourd'hui à 111 communes en 2024.

Trente rendez-vous ont été programmés. 439 questionnaires ont été remplis. 1200 personnes au moins se sont entretenues avec l'équipe d'animation.

Des vallées de l'Aa et de la Hem aux communes du Nord qui bordent le marais Audomarois jusqu'au plateau des Landes Atlantiques, vous nous avez partagé vos endroits préférés. Là où vous allez vous ressourcer, vous reposer. Vous nous avez dévoilé votre attachement, votre lien affectif et profond à nos paysages, nos traditions, nos patrimoines. Vous nous avez confié vos craintes et inquiétudes d'une dégradation de notre environnement. Vous nous avez révélé vos souhaits de conciliation entre économie, cadre de vie et environnement humain et social.

Ce document, que nous avons voulu succinct, traduit sous forme de cartes, graphiques et chiffres clés vos réponses. Elles font écho aux concepts et à la philosophie générale du Programme Man and Biosphere de l'Unesco dans lequel s'inscrivent les Réserves de biosphère. Vos contributions sont un réel encouragement pour l'équipe technique qui œuvre au dossier de candidature. Cette synthèse y trouvera d'ailleurs toute sa place.

Les élus des structures du territoire concerné et l'ensemble des techniciens qui ont collaboré à ce travail tenaient très sincèrement à vous remercier pour vos contributions et le temps que vous avez donné.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette synthèse et nous restons à votre disposition dans les mois et les années qui viennent pour échanger avec vous sur l'avenir de la Réserve de biosphère.

L'équipe d'animation

* dénomination actuelle de la Réserve de biosphère

La rivière Hem serpente parmi les prairies de la vallée.



Méthodologie appliquée pour capitaliser les contributions des habitants

Une méthodologie en 3 temps :

2021

Elaboration d'un questionnaire avec les différents acteurs impliqués dans le projet lors des réunions mensuelles de travail (Parc, EPCI, Syndicats, etc...). Ce questionnaire - dont les résultats sont présentés dans ce document - est constitué de 7 questions.

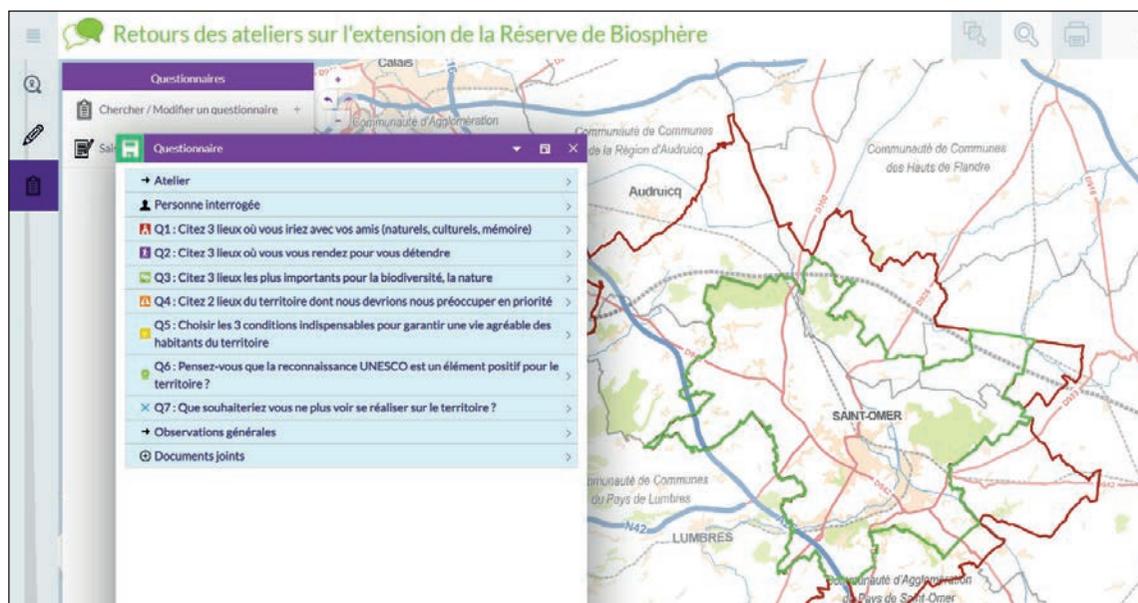
2022

Sollicitation auprès d'un panel de contributeurs constitué au fil des différentes animations et événements qui se sont déroulés sur le périmètre d'extension (Fête du Parc à Arques, fête de la dinde à Licques, etc...) et au gré des rencontres avec les élus des différentes communes, entre mars et décembre 2022.

Chaque stand est géré par un animateur qui présente le projet avec en support une carte thermorformée grand format. Les contributeurs renseignent leur questionnaire aidés de la même carte au format plus petit.

2023

Restitution et enregistrement des contributions sur une application en ligne développée uniquement pour le projet. Cette application partagée entre chaque animateur permet ainsi de gérer l'ensemble des questionnaires en base de données pour des traitements statistiques et cartographiques plus aisés.



■ Le panel des personnes interrogées



439

personnes interrogées



29

temps d'animations /
événements



83,1 %

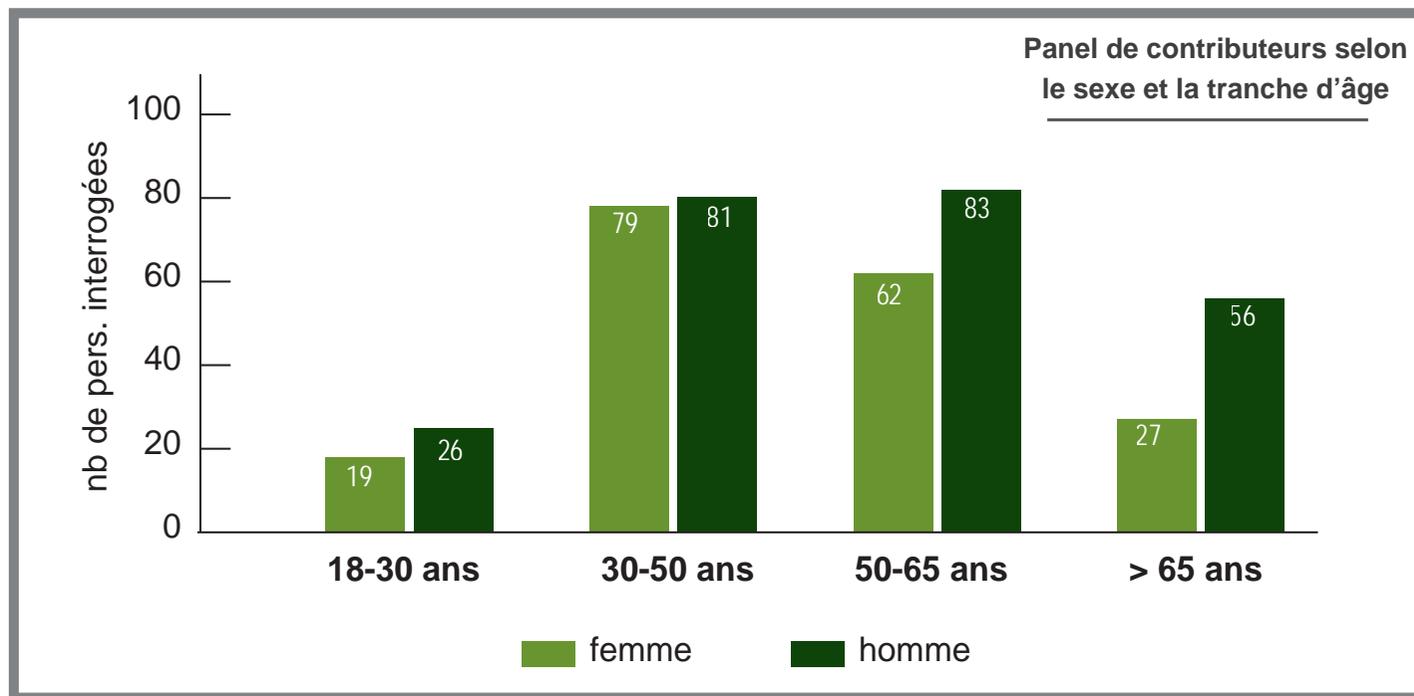
du territoire du projet
d'extension couvert.
Autrement dit, au
moins une personne
interrogée réside sur
l'une des communes
faisant partie du
périmètre du projet d'
l'extension.

Les contributions des habitants expriment une bonne mixité puisque 248 hommes (56 %) et 187 femmes (43 %) ont participé à l'enquête.

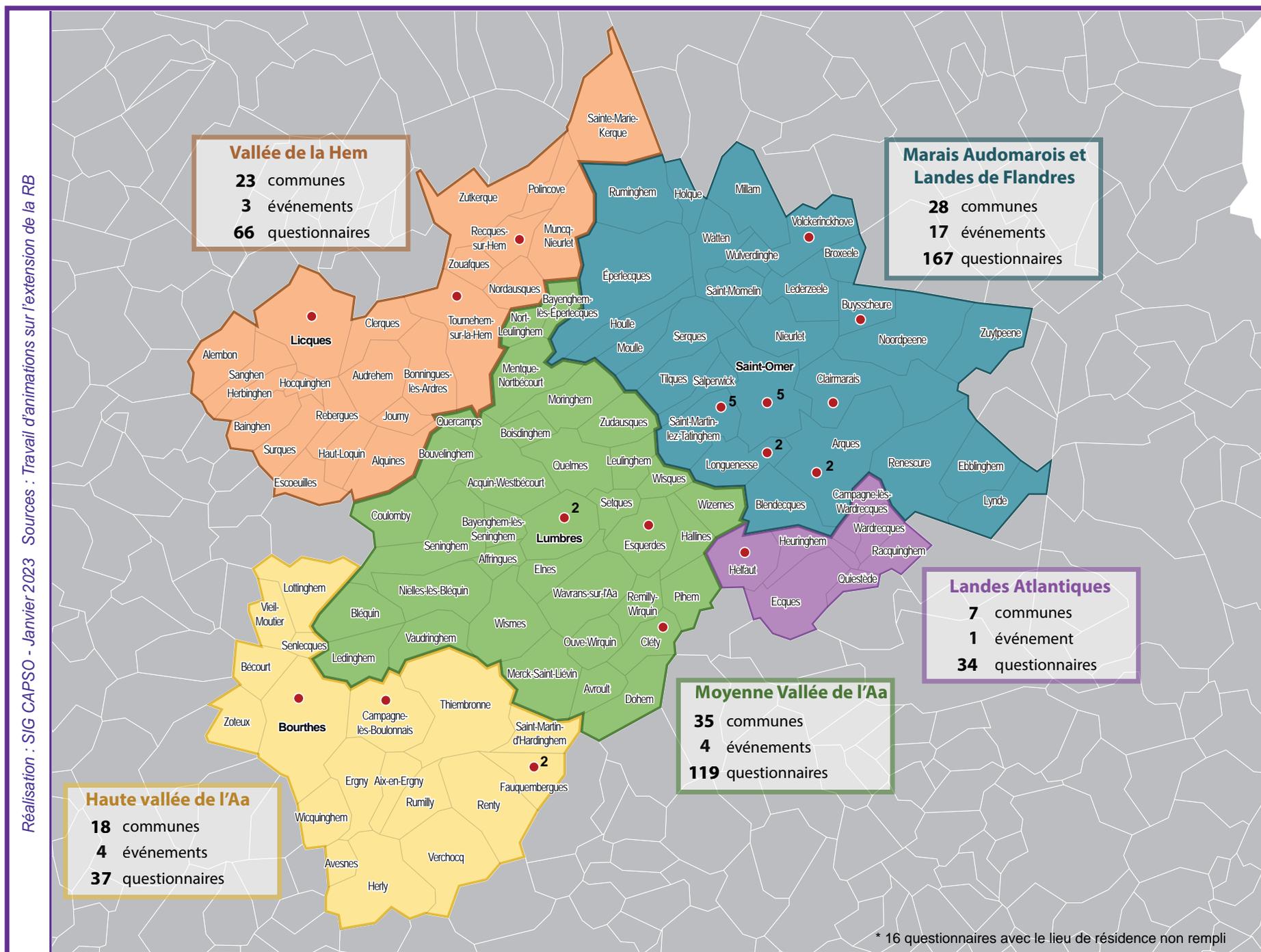
1 % ont préféré ne pas renseigner l'item.

70 % des personnes interrogées ont entre 30 et 65 ans.

Les 18-30 ans représentent 10,3 % du panel, alors que les plus de 65 ans représentent 19,1 %.

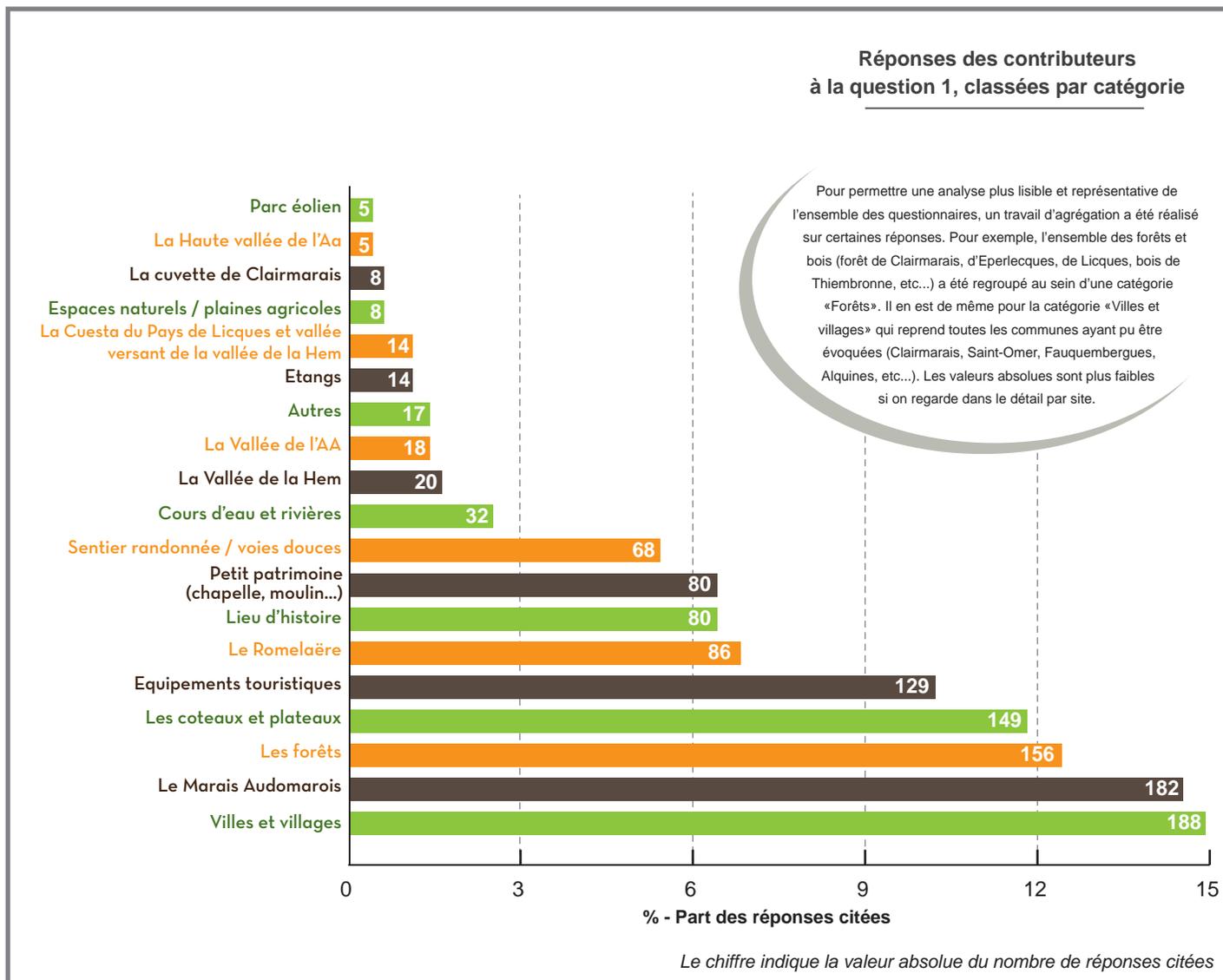


■ Nombre d'animations et questionnaires par entité paysagère





Q1 : Citez 3 lieux où vous iriez avec vos amis (culturels, naturels, mémoire...)



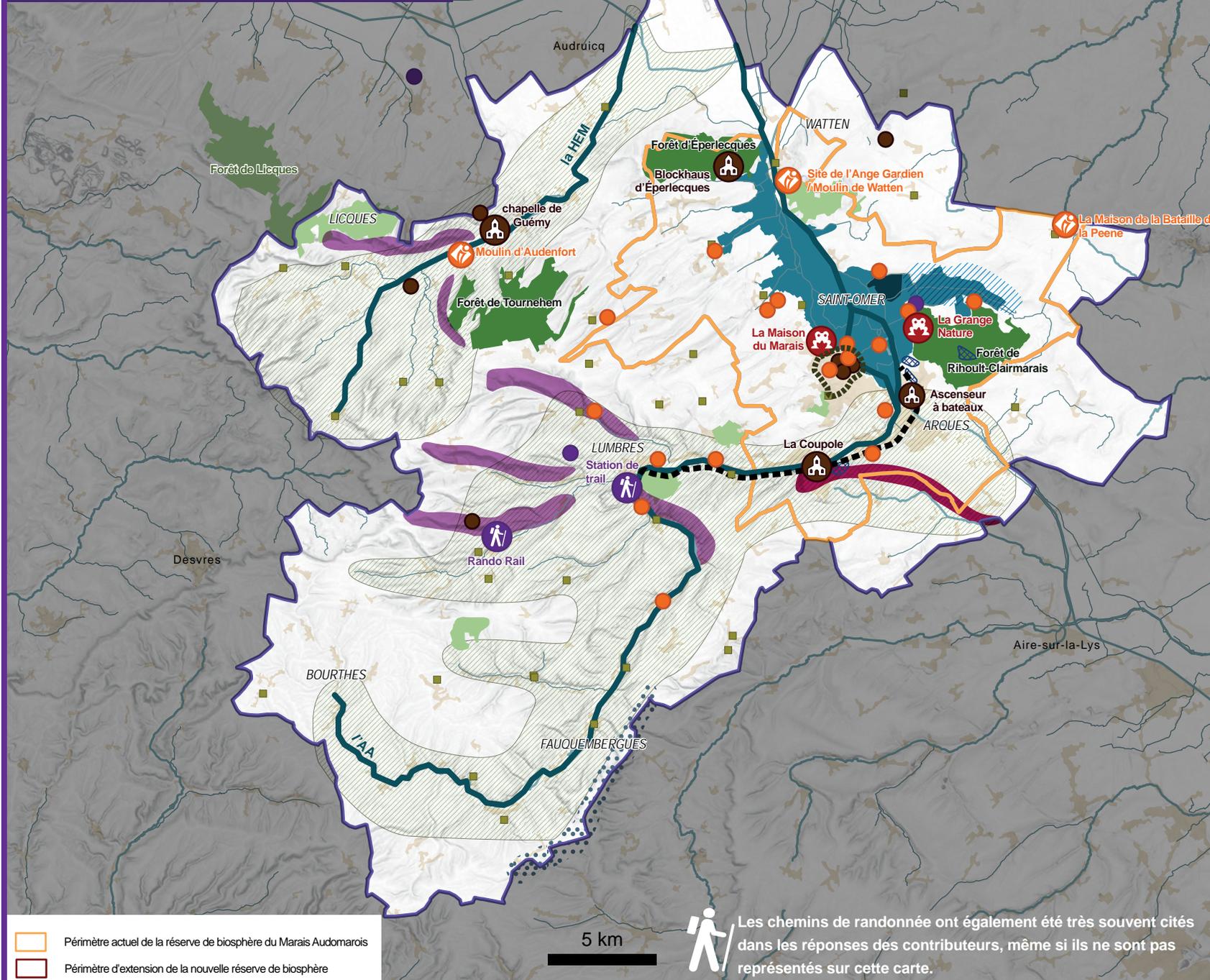
Incontestablement, le Marais Audomarois arrive en tête des lieux privilégiés à faire découvrir à des proches en visite sur le territoire (182 citations). Située au coeur du marais, la Réserve Naturelle Nationale des Étangs du Romelaëre à Clairmarais recueille plus de 80 voix à elle seule.

Lieu d'histoire incontournable de la Région, la Coupole est le 3^{ème} lieu le plus cité par le panel (67 réponses).

Si on analyse les données en terme de pourcentage, les villes et villages sont les lieux les plus souvent évoqués. En effet, presque 15% des contributeurs ont répondu se rendre au coeur même des villages et villes du territoire. La ville de Saint-Omer, notamment son centre-historique, arrive en tête des communes les plus visitées ; suivie par Clairmarais et Fauquembergues pour son attractivité commerciale.

A retenir également, outre les espaces boisés et coteaux, le petit patrimoine bâti a souvent été mentionné par les contributeurs. Les chapelles, moulins, châteaux semblent être des lieux appréciés et accessibles pour le panel. La chapelle de Guémy étant la plus fréquentée.

SYNTHÈSE des lieux à faire découvrir



Lieux les plus cités à faire découvrir

- Le Marais Audomarois
- Le Romelaère et son observatoire
- Les 3 grandes forêts
- Autres espaces boisés cités par le panel
- Les coteaux
(Coteaux de Wavrans / Elnes; coteaux d'Audrehem, coteaux de Clerques / Licques...)
- Les landes atlantiques
- Les étangs
Etangs d'Harchelles, Etang de Malhove et Beauséjour, Etangs d'Helfaut)
- Les berges des rivières l'Aa et la Hem
- Les cours d'eau et rivières du territoire
- Cuvette de Clairmarais
- Le Centre historique de Saint-Omer
- SAINT-OMER** La ville de Saint-Omer dans sa globalité
- Patrimoine religieux / lieu d'histoire
- Autre patrimoine religieux évoqué (chapelle, cathédrale...)
- Lieu touristique très cité
- Autre patrimoine religieux évoqué (moulin, jardin public, château...)
- Lieu emblématique associé aux visites du Marais
- Lieux avec pratique sportive
- Autre lieu évoqué
- Chemin de fer touristique
- Parc éolien
- Promenade / balade au sein des villages
- La Vallée de la Hem et la Vallée de l'AA dans leur ensemble

Périmètre actuel de la réserve de biosphère du Marais Audomarois
 Périmètre d'extension de la nouvelle réserve de biosphère

5 km

Les chemins de randonnée ont également été très souvent cités dans les réponses des contributeurs, même si ils ne sont pas représentés sur cette carte.



Q2 : Citez 3 lieux où vous vous rendez pour vous détendre

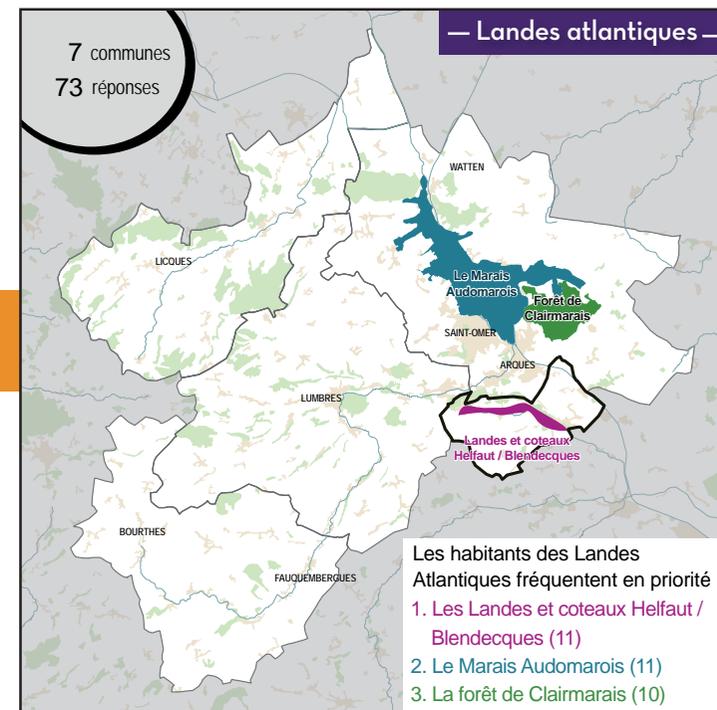
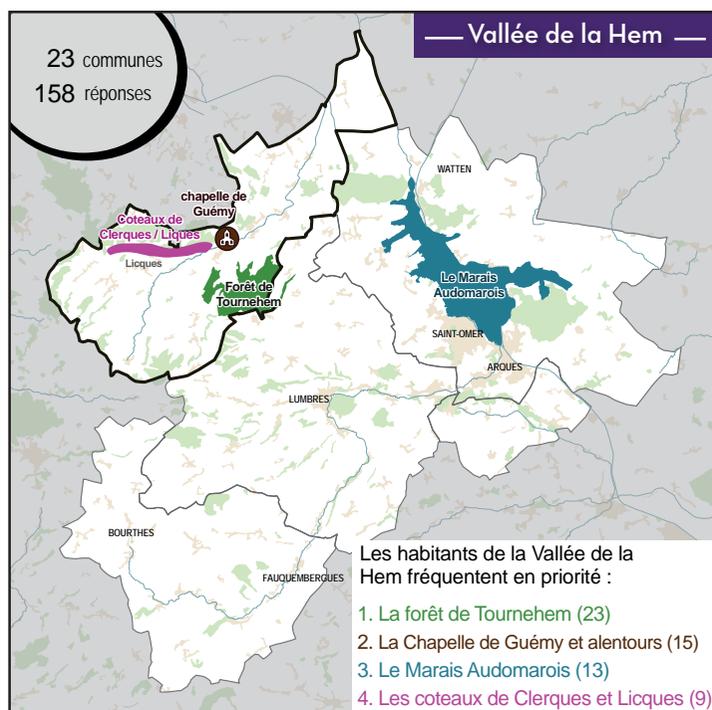
Moins de 10 km (8,6 km), c'est la distance moyenne que parcourt un habitant du territoire pour se rendre sur un lieu de détente.

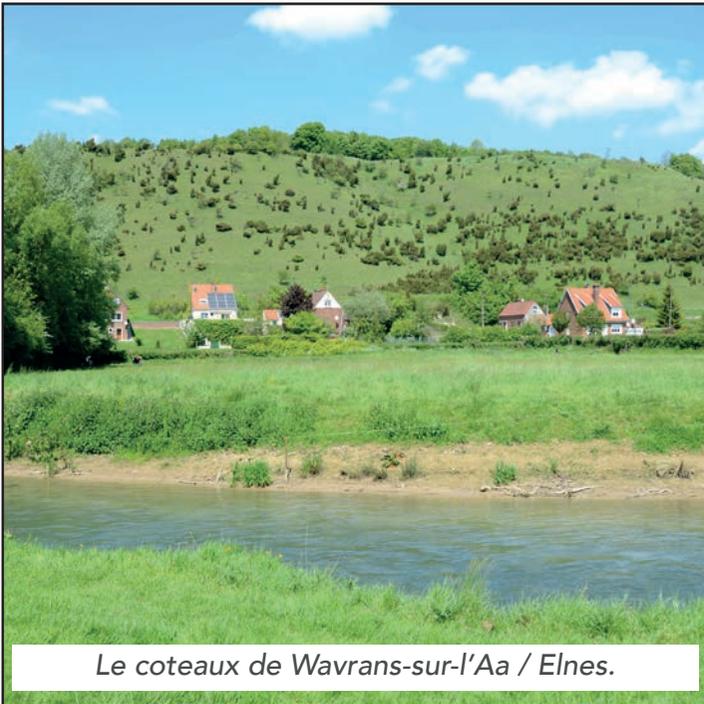
Les 5 cartes suivantes en témoignent. Elles représentent les lieux les plus fréquentés par les contributeurs selon leur commune de résidence / entité paysagère.

On observe une très forte attirance/appartenance à son territoire de résidence.

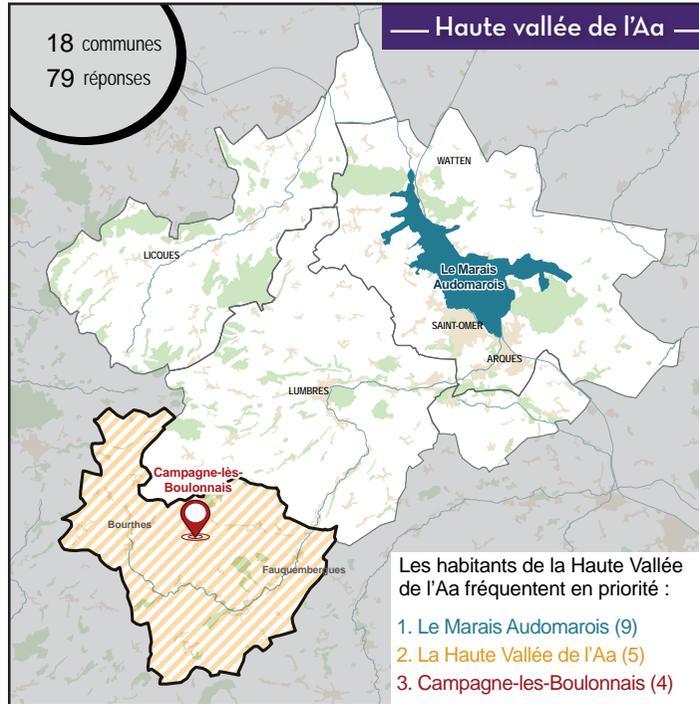
En effet, les lieux de détente les plus cités sont essentiellement localisés à proximité du lieu de résidence. Cela se confirme d'autant plus pour les habitants de la Vallée de la Hem et de la Haute Vallée de l'Aa qui se rendent sur des lieux de détente situés en moyenne à moins de 2 km de chez eux.

Autre fait notable, les espaces naturels sont privilégiés. Le tryptique forêts, marais et coteaux est majoritairement énoncé. Ces lieux naturels étant facilement accessibles, aménagés et d'accès libre et gratuit.



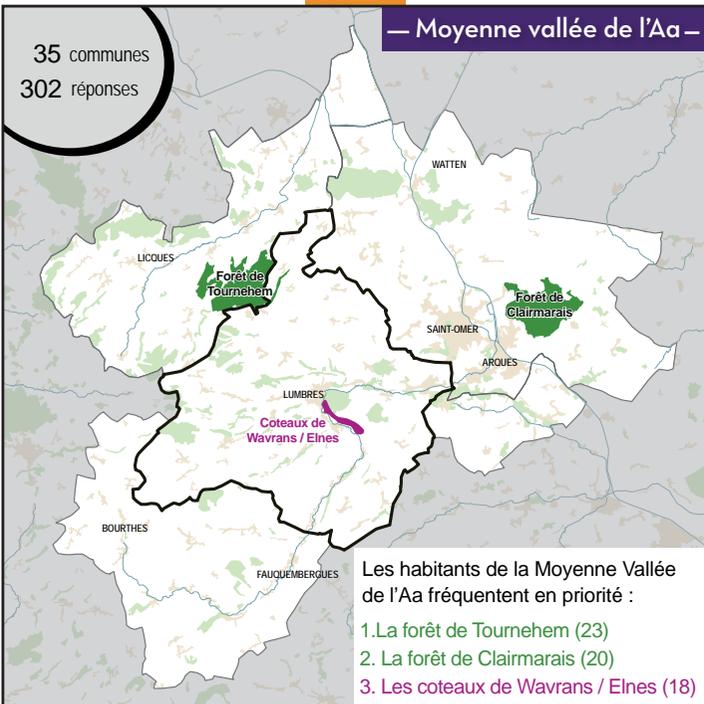


Le coteaux de Wavrans-sur-l'Aa / Elnes.

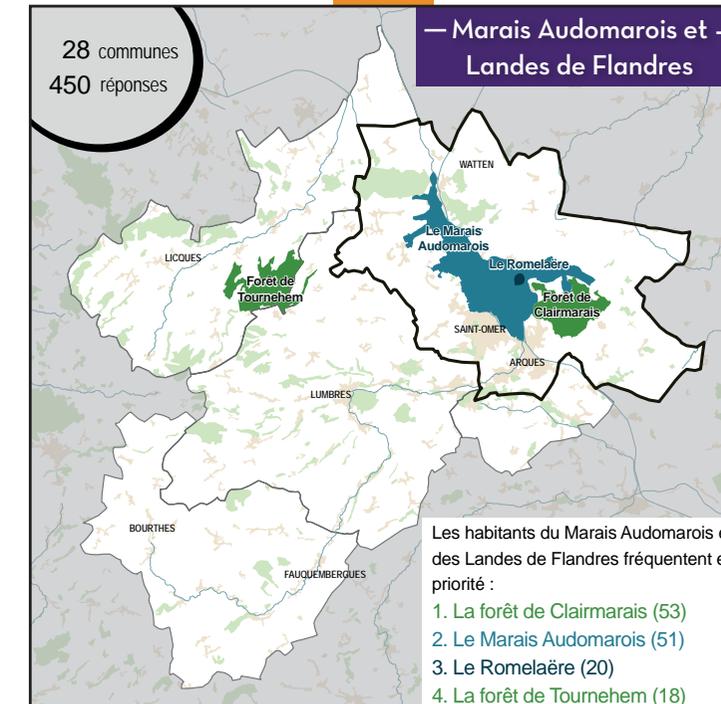


@Office du tourisme de Saint-Omer

La forêt domaniale de Rihoult-Clairmarais.



Le marais Audomarois.





Q3 : Citez 3 lieux les plus importants pour la biodiversité, la nature

1



Les forêts et espaces boisés du territoire

Les forêts et espaces boisés du territoire sont pour 23,2 % (257 réponses) des réponses recueillies le lieu le plus important pour la biodiversité et la nature.

Les trois grands espaces boisés sont les plus cités : la forêt domaniale de Rihoult-Clairmarais (87 réponses), la forêt domaniale de Tournehem (59 réponses) et la forêt départementale d'Éperlecques (44 réponses).

2



Le marais Audomarois

Le marais Audomarois est évoqué 228 fois sur 439 contributions (20,6 %). Il obtient la deuxième place du classement.

A noter que la Réserve Naturelle Nationale du Romelaëre recueille presque 5 % des contributions.

3



Les coteaux et les landes

Les coteaux et landes sont considérés pour plus de 18 % (199 fois) des contributeurs comme de véritables joyaux de biodiversité à préserver.

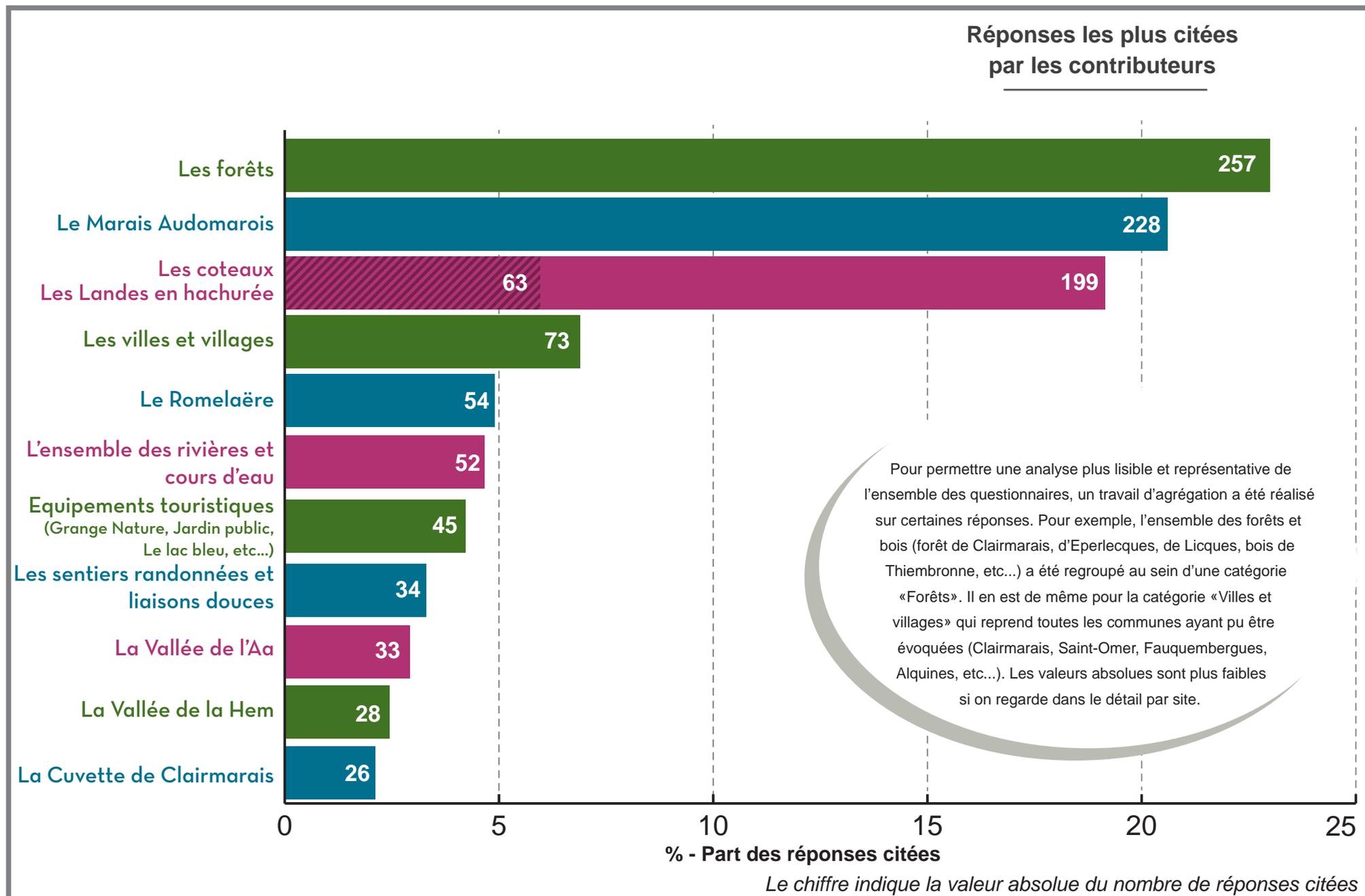
Les Landes d'Helfaut - Blendecques - Heuringhem ont, notamment, été identifiés à plus de 5 % comme un espace riche en faune et flore.

Pour plus de 6,5 % des contributeurs, les richesses naturelles faunistique et floristique se trouvent au sein même des villages et villes. Clairmarais étant le village le plus souvent mentionné.

L'ensemble des rivières et cours d'eau du territoire sont également considérés comme des espaces essentiels pour la biodiversité.



■ Graphique représentant les réponses les plus citées par le panel à la question 3





Q4 : Citez 2 lieux du territoire donc nous devrions nous préoccuper en priorité

Le marais Audomarois (98 réponses) et la forêt domaniale de Rihoult-Clairmarais (31 réponses) sont les deux lieux que l'on dit devoir se préoccuper en priorité. Les difficultés soulevées sont les dépôts sauvages, le manque d'aménagements sur certaines portions, la maîtrise de la fréquentation dans le marais, ou encore un encadrement plus poussé de la chasse.

Les cours d'eau et rivières du territoire sont également un fort enjeu remonté par les contributeurs notamment en terme de pollution et d'entretien (sécurisation des berges). La rivière la Hem étant la plus citée.

En terme de pourcentage, 14,2 % des réponses portent sur les villes et villages. Les villes de Saint-Omer, Lumbres et Longuenesse étant les plus citées par le panel.

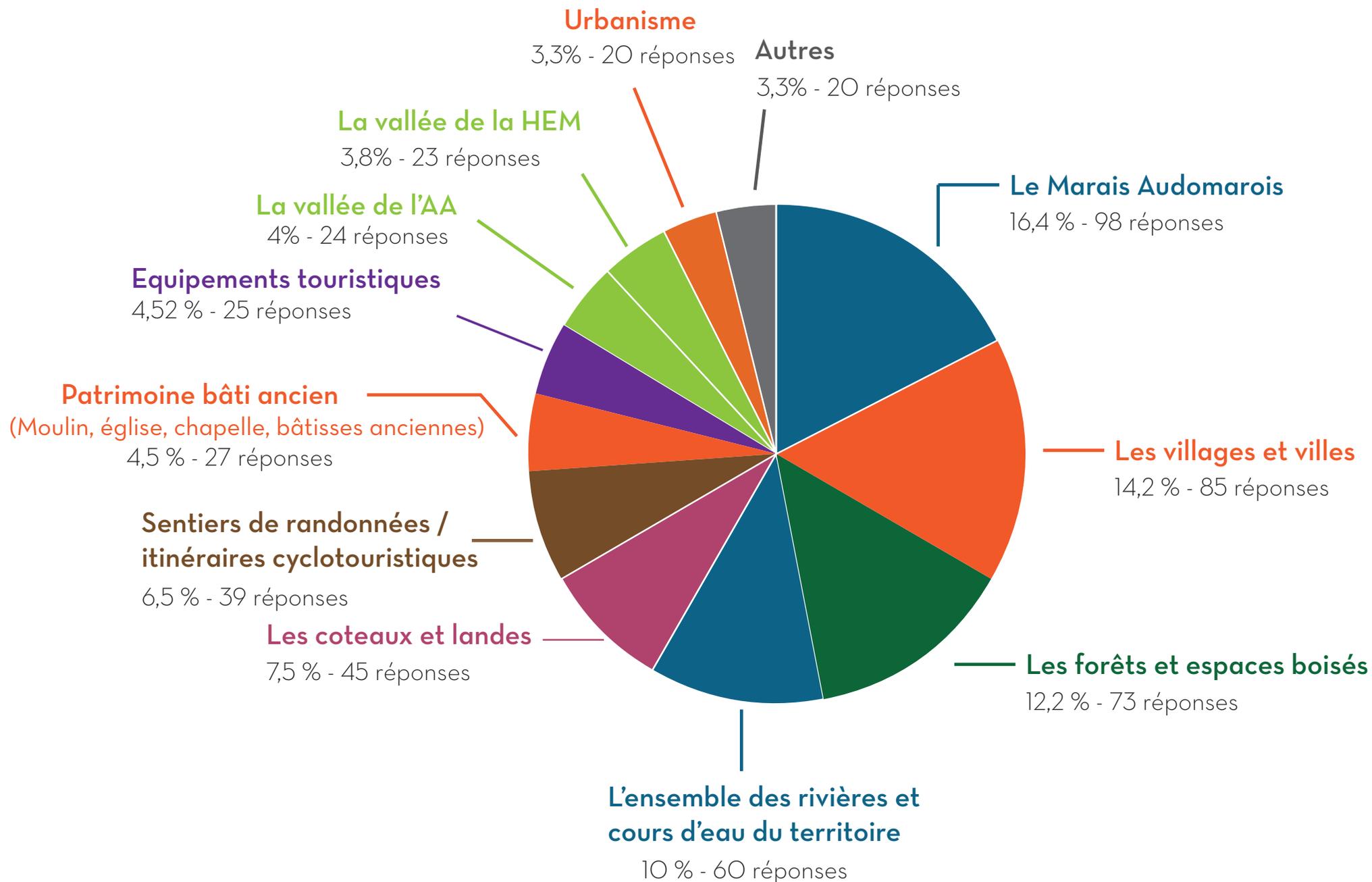
Le graphique ci-après reprend les réponses principales données par le panel.

Les réponses recueillant moins de 3 % de voix ne sont pas représentées mais sont tout autant importantes. On trouve ainsi dans ces réponses le maintien des plaines agricoles, et la préservation des zones humides.

Un travail à réaliser autour et le long du bassin industriel de l'Aa semble être une préoccupation pour plusieurs contributeurs.



■ Graphique représentant les principales réponses du panel, classées par catégorie





Q5 : Choisir les 3 conditions indispensables pour garantir une vie agréable des habitants du territoire

Presque 1 contributeur sur 2 estime que l'accès aux soins est la condition la plus importante pour garantir une vie agréable.

Le développement des mobilités, notamment douces, est un critère mentionné à 40,8 % par le panel.

Le manque de gratuité et l'absence d'offre plus conséquente des transports en commun sont souvent évoquées dans ce critère.

■ Pourcentage de questionnaires où la thématique apparaît parmi les 3 choix possibles



SANTÉ
47,4 %



CADRE DE VIE
39,9 %



MOBILITÉ
40,8 %

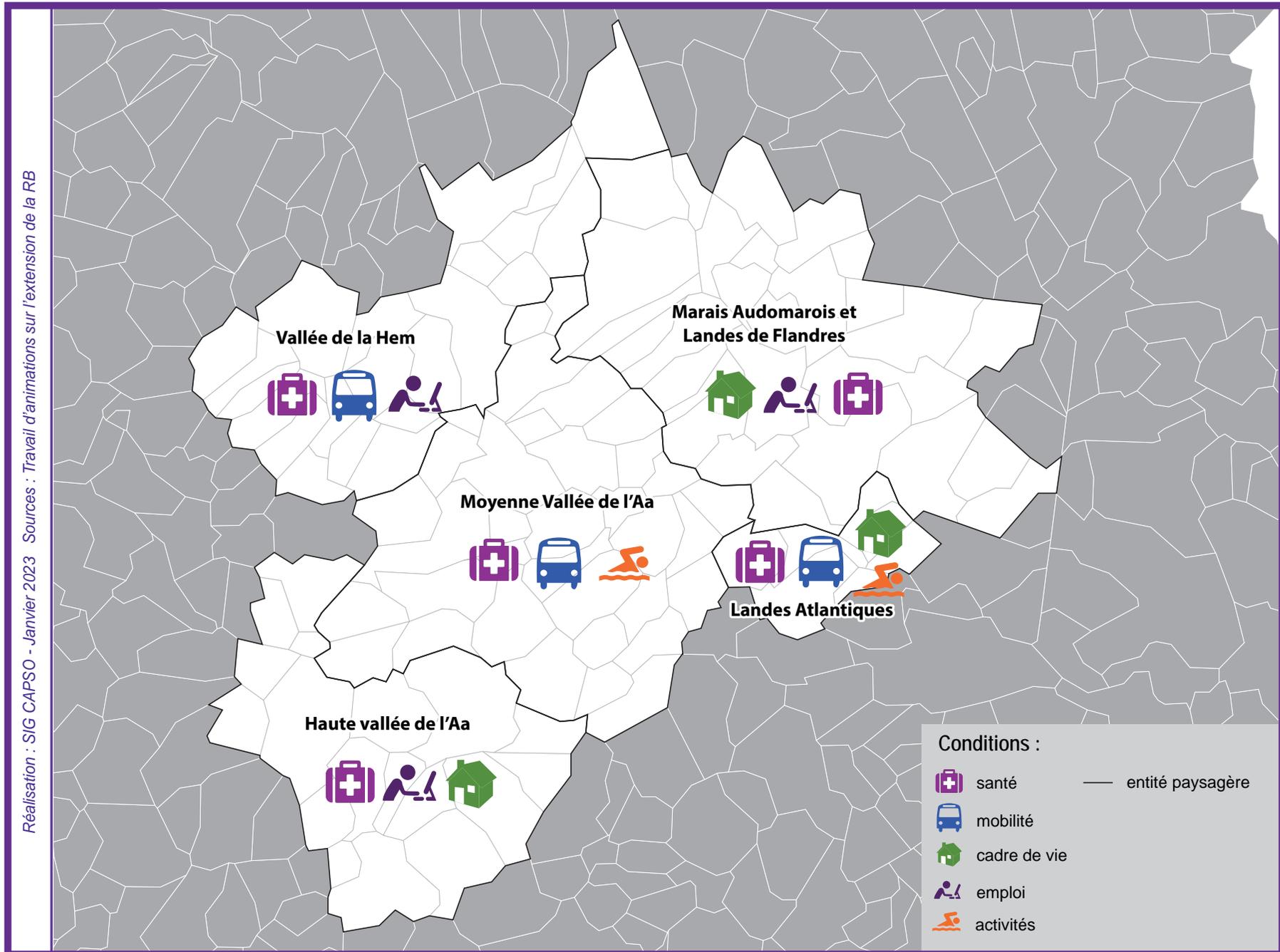


EMPLOI
38,5 %



■ Les 3 conditions les plus citées par bassin de vie (par ordre de citations)

La santé est une préoccupation que l'on retrouve sur l'ensemble des entités paysagère.





Q6 : Pensez-vous que la reconnaissance UNESCO est un élément positif pour le territoire ?

90 % des personnes interrogées pensent que la reconnaissance UNESCO est un élément positif pour le territoire.

3 % du panel a répondu négativement et 7 % ne s'est pas prononcé sur la question.

Pour 1 habitant sur 4, cette reconnaissance permet de mettre en lumière le territoire et ses atouts. 1 sur 5 estime que ce label permet de préserver, sauvegarder et protéger le patrimoine vivant et

bâti.

Globalement, les contributeurs perçoivent ce classement UNESCO comme un atout pour le développement du territoire que ce soit en termes touristique ou économique.

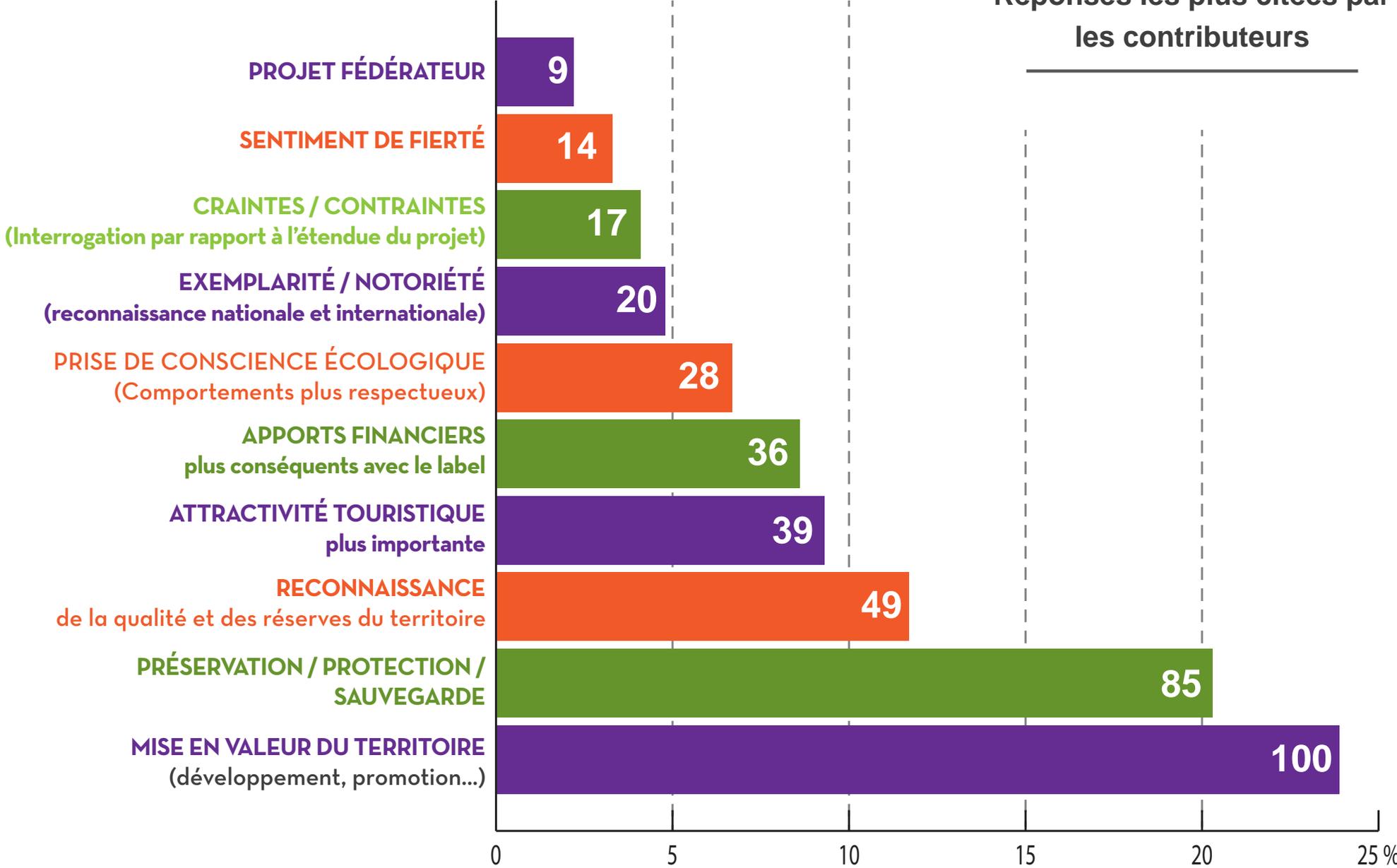
Le sentiment de fierté et la reconnaissance au niveau nationale et internationale s'associent à la notion de caractère exceptionnel induit par ce classement.

L'aspect financier : plus de 8,6 % des contributeurs estiment que l'accès aux financements et aux aides sera facilité par ce classement.

Enfin, la crainte et les interrogations sur les exigences de cette reconnaissance reviennent pour 4 % des contributeurs. L'inquiétude par rapport à l'étendue du périmètre (prise en compte des communes plus rurales, équilibre homogène à trouver), et les contraintes réglementaires que ce label pourrait amener ont été citées plusieurs fois.



Réponses les plus citées par les contributeurs



Pourcentage des réponses obtenues

Le chiffre indique la valeur absolue du nombre de réponses citées

✕ Q7 : Que souhaiteriez vous ne plus voir sur le territoire ?

36,6 % des réponses citées évoquent les déchets et dépôts sauvages de plus en plus nombreux sur le territoire.

Juste après, l'urbanisation non maîtrisée arrive avec presque 20 % des réponses.

Beaucoup de participants regrettent notamment l'artificialisation de grandes zones commerciales et industrielles (méthaniseur) au détriment des centres-villes et des espaces en friches. L'extension linéaire dans certaines communes et l'architecture de nouvelles constructions dans des espaces préservés ont été évoquées plusieurs fois.

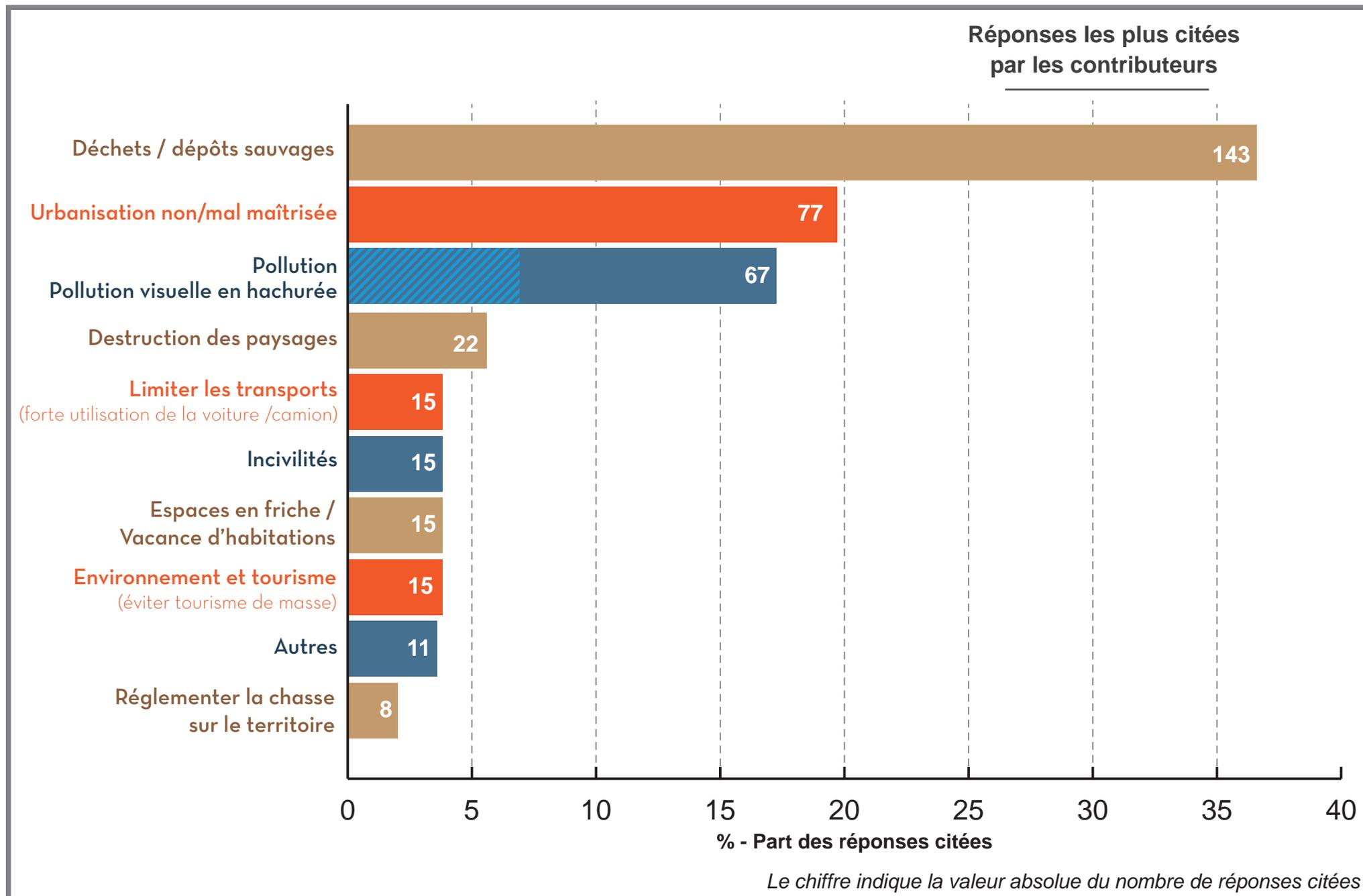
En 3^e position des réponses les plus citées, on retrouve la pollution avec plus de 10 %, et même 17 % si on ajoute la pollution visuelle (présence d'éoliennes trop importante, enseignes à la taille démesurée et lumineuse).

La destruction des bocages, des zones humides, les fauchages intensifs et la destruction des berges sont pour 5 % des participants un enjeu à intégrer dans la future Réserve de biosphère.

Le détail des réponses est repris dans le graphique ci-après.



■ Synthèse des réponses évoquées par le panel de contributeurs



■ Extrait des appréciations libres laissées par les contributeurs en fin d'atelier

"Très beau projet fédérateur"

"Projet intéressant et innovant qui mérite d'être mis en avant au public par tous canaux"

«Ouvrir aux écoles des lieux d'accueil pour sensibiliser dès le plus jeune âge»

« A priori positif sur le rattachement de notre territoire dans le cadre de l'extension de la réserve de biosphère.»

« Maintenir une équipe dynamique pour faire vivre ce projet de réserve. »

« Il reste des choses à faire, bonne route mais pas goudronnée! »

« Ne pas mettre en lumière qu'une action
Trouver un équilibre »

« Les plus jeunes ont besoin d'avoir plus d'informations à ce sujet pour les rendre acteur et ambassadeur de nos espaces »

« Nous avons la chance d'avoir une belle région mais quel dommage de ne pas consacrer assez de moyens pour améliorer notre patrimoine »

« Associer les habitants aux rencontres des décisions »

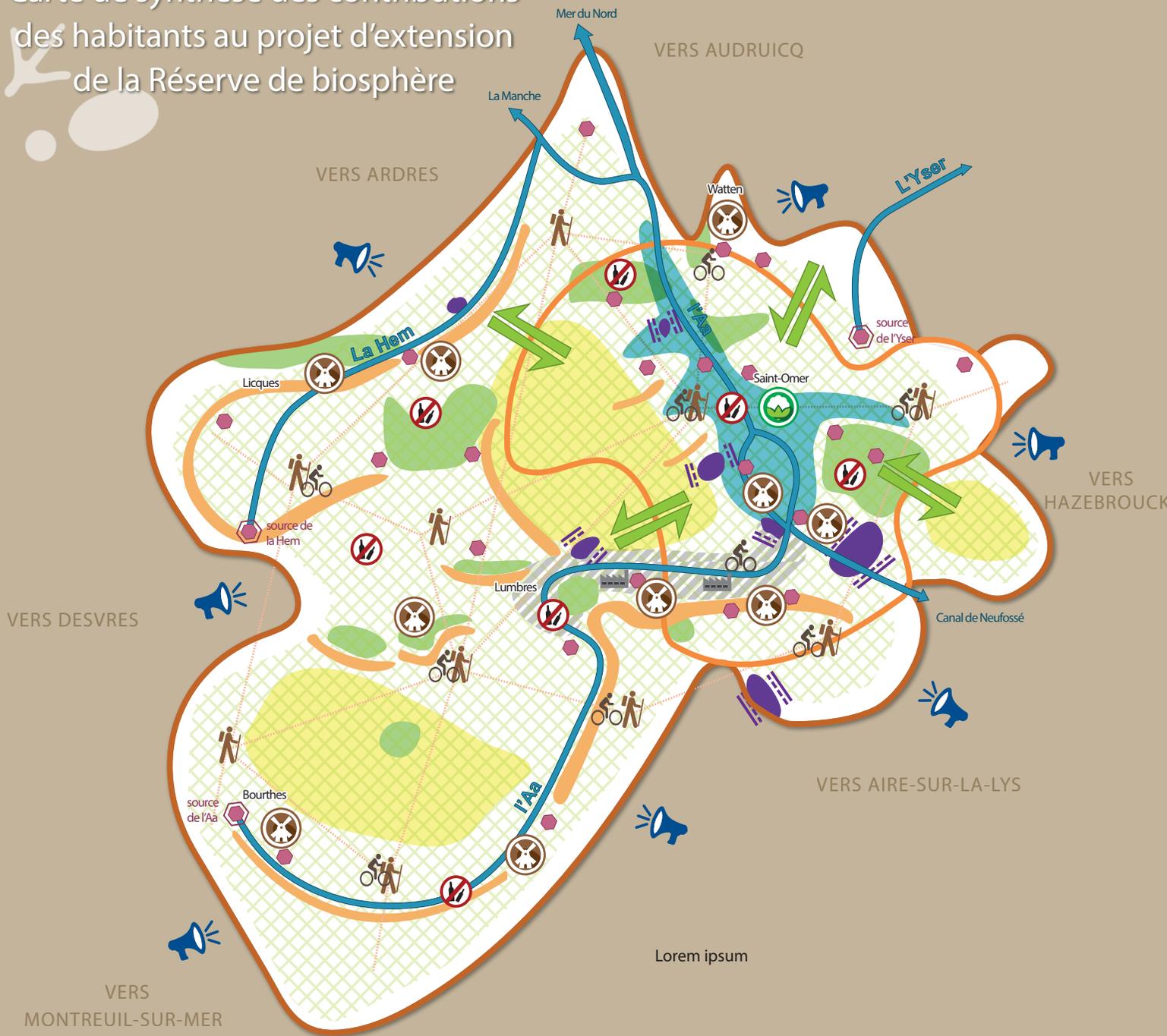
« Etre reconnu dans ma zone de réserve de Biosphère, va forcément influencer les comportements de nos décideurs et nos entrepreneurs. Que du positif en somme. »

« J'encourage !
Montons le niveau, en augmentant les critères d'exigence. »

« Nous vivons dans un très beau territoire alors conservons le, protégeons le et faisons le connaître
(Pas trop, les gens pourraient y venir et y rester) »

« Bonne poursuite de dynamique vers l'extension du label »

Carte de synthèse des contributions des habitants au projet d'extension de la Réserve de biosphère



CRÉER UN MAILLAGE TERRITORIAL ENTRE RÉSERVE ACTUELLE ET PÉRIMÈTRE D'EXTENSION

-  Trouver un équilibre entre la réserve de biosphère actuelle et le périmètre d'extension
-  Valoriser les entités paysagères par les sentiers de randonnées, supports de découverte
-  Améliorer et favoriser le développement des voies douces et des points noeuds vélos, pédestres et équestres
-  Aménager des aires d'accueil notamment autour des sources des cours d'eau

LABELLISER ET PRÉSERVER LES RICHESSES DU TERRITOIRE ET MAINTENIR LES TRADITIONS

-  Mettre en valeur les cours d'eau par un traitement de qualité et entretenir les berges
-  Encadrer l'urbanisation dans les zones sensibles et limiter les extensions des zones économiques
-  Transition écologique du bassin industriel
-  Maintenir les plaines agricoles et favoriser le bocage
-  Appliquer une réglementation stricte en terme de pollution (dépôts sauvages...) sur l'ensemble du territoire
-  Préserver la qualité architecturale et mettre en valeur le petit patrimoine ancien (moulin, chapelle, etc...)
-  Maintenir les traditions (production maraichère, faiseurs de bateaux, etc...)
-  Sensibiliser et informer la population du nouveau périmètre (focus auprès de la jeunesse sur les enjeux du territoire)

-  coteaux calcaires et landes
-  espace boisé
-  marais audomarois
-  périmètre de la réserve de biosphère
-  extension de la réserve de biosphère

En 2022, l'équipe d'animation de la Réserve de biosphère du marais Audomarois s'est associée aux structures intercommunales et aux SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) composant le périmètre d'extension de la Réserve de biosphère afin d'organiser une consultation des habitants du territoire de projet.

Le présent document constitue la synthèse de ces animations et sera contributif pour la rédaction du projet de territoire 2024-2034 de la future Réserve de biosphère dont le nom évoluera en conséquence.

Le dossier final de candidature au renouvellement de la Réserve de biosphère et son extension sera déposé à l'UNESCO en septembre 2023 et la décision du Conseil international de Coopération du programme MAB de l'UNESCO interviendra en juin 2024.

